

MASSY

Concertation prolongée pour la future D 920

LA CONCERTATION préalable sur le projet d'aménagement de la D 920, qui a démarré en septembre dernier, est élargie à la commune de Massy et prolongée jusqu'au 13 février sur les communes d'Antony, Sceaux et Bourg-la-Reine (92). Celle-ci porte sur le projet de requalification de l'ancienne N 20. Après une première étude réalisée par la Direction départementale de l'équipement du 92, le conseil général a repris le projet en souhaitant associer les communes traversées. Lors de la dernière séance du département, les élus ont réaffirmé les objectifs poursuivis : identifier cette voie comme pénétrante, réguler la circulation, assurer la fluidité du trafic, maintenir la capacité actuelle de stationnement, conserver les arbres, sécuriser et favoriser les circulations douces. L'ex-N 20 traverse les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne et l'Essonne.